

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ce qui change en 2016

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la collecte des déchets ménagers est réalisée par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne – SMD3 – au moyen d'une benne bi-compartmentée.

Les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix de faire évoluer la collecte des déchets ménagers par l'utilisation d'une benne « robotisée ».

Pour ce faire, dans les semaines à venir, chaque foyer va être équipé gratuitement d'un bac à couvercle noir et d'un bac à couvercle jaune (remplaçant le sac jaune) permettant la collecte par la benne robotisée.

Cette distribution sera effectuée en porte à porte par les agents du SMD3. Ils vous présenteront ce nouveau mode de collecte et répondront à toutes vos questions sur la gestion de vos déchets.

Concernant les points de regroupement existants, ils seront maintenus et renforcés d'un bac à couvercle jaune pour accueillir les déchets recyclables. De nouveaux points seront créés sur les secteurs difficiles d'accès (route étroite, impossibilité de faire demi-tour, etc).

Une information en porte à porte sera aussi réalisée auprès des foyers concernés.

ZOOM sur les bacs à couvercle jaune :

- Il remplace le sac jaune.
- Il accueille les déchets recyclables, c'est-à-dire les emballages en plastique, en aluminium, en acier, en carton et les papiers, qui seront désormais à déposer « **EN VRAC** » dans ces nouveaux bacs.
- **Attention** : les cartons volumineux n'y sont pas acceptés. Merci de les apporter à la déchèterie.



IMPORTANT : En Janvier, Février et Mars 2016, les jours de collecte restent inchangés.

Un nouveau calendrier vous sera distribué lors de la mise en service de la benne robotisée.

RAPPEL : Le VERRE est à déposer dans les bornes à verre à votre disposition sur la commune

